

Près de 100 personnes, dont plusieurs élus et des représentants d'associations locales, ont répondu à l'invitation lancée par MACS INITIATIVES pour débattre du problème de l'intercommunalité, le 23 novembre à Soustons.

Après l'introduction du Président Paul FAURE, le débat est engagé et animé par Jean EYSSARTIER.

Il porte sur plusieurs points démontrant, à travers les décisions contestables de MACS, les dérives du principe même de l'intercommunalité.

- absence d'effet de mutualisation et augmentation généralisée des impôts locaux (par exemple BENESSE MAREMNE de 2002 à 2007, 35,8% d'augmentation,
- transfert inutile de compétences des communes à MACS, par exemple les ordures ménagères,
- décision de réaliser un équipement soi-disant structurant avec Aygueblue. Partant d'un besoin reconnu de piscine pour scolaires et sportifs on aboutit à un projet pharaonique inutile, lourdement coûteux en investissement, et ruineux en fonctionnement,
- absence de cohérence dans les décisions concernant la voirie,
- absence presque totale de communication et de concertation dans l'étude des projets et des décisions de MACS,
- etc....

L'assistance est unanime à dénoncer ces dérives et recherche des explications dans le processus de création de la communauté de communes.

L'assemblée à l'unanimité vote pour réclamer:

- **au mieux l'arrêt immédiat de la construction de Aygueblue et, s'il est trop tard, la définition d'un programme à minima permettant le fonctionnement limité d'une petite partie de l'équipement afin de réduire le déficit d'exploitation.**
- **la mise en place d'une commission extra-communautaire réunissant les principales associations d'usagers pour débattre des orientations de MACS.**
- **que MACS INITIATIVES se mobilise afin de :**
 - **rappeler aux maires et délégués sortants leur responsabilité personnelle dans ces dérives**
 - **rencontrer toutes les équipes qui se présenteront aux élections municipales afin d'obtenir un compte rendu communautaire des sortants et de faire affirmer clairement, par toutes les équipes leurs positions par rapport à l'intercommunalité.**
 - **En se concertant avec les autres associations d'usagers présentes sur le territoire de MACS, rechercher de contacts avec d'autres associations sur le territoire national pour fédérer la résistance à toutes ces dérives et proposer des idées de réforme de la loi.**